

[Text]

Je crois profondément que l'un des principaux facteurs qui peut miner la capacité de mener une vie autonome est le manque d'accès à l'information. Cela est vrai, quel que soit le domaine, qu'il s'agisse de questions liées au transport, au revenu, à la santé, au logement, et j'en passe. Voilà pourquoi nous consacrons autant d'efforts à communiquer avec les aînés.

À titre de ministre responsable des aînés, je suis aussi particulièrement sensible à la notion de services. Une des raisons qui m'a amenée en politique est la volonté de mieux servir nos concitoyens. Voilà pourquoi j'attache une attention toute particulière à la correspondance que je reçois.

Plusieurs personnes qui m'ont écrit cette année étaient des personnes très âgées, c'est-à-dire des gens de plus de 85 ans aux prises avec des problèmes complexes et sérieux. Il n'a jamais été question de renvoyer l'examen de cette demande aux ministères fédéraux ou provinciaux de qui relevaient les programmes mentionnés dans les lettres. J'ai plutôt demandé à mon personnel d'étudier chaque cas et de guider le mieux possible ceux qui sollicitaient notre aide. Beaucoup de temps doit être consacré à l'examen de ces lettres. Je crois qu'il s'agit là d'un service auquel on ne peut se soustraire, malgré le peu de ressources du Secrétariat du troisième âge.

J'ai personnellement pris connaissance de plusieurs lettres d'information et de renseignements qui étaient envoyées aux personnes âgées et je dois vous dire que les personnes qui reçoivent les lettres ont en main toutes les informations nécessaires.

Il y a aussi une autre raison qui explique mon intérêt pour la correspondance. Elle me permet, en temps que ministre, de mettre le doigt sur la réalité—avouons-le, pas toujours rose—des aînés, en particulier celle des femmes. La correspondance de la dernière année me confirme malheureusement le constat révélé par les statistiques. Les femmes âgées du Canada vivent pour plusieurs dans la pauvreté. Trop souvent hélas, au Canada, être femme veut dire être seule, malade et pauvre.

Bien qu'elles ne représentent que 53 p. 100 de l'ensemble de la population âgée de plus de 65 ans, elles comptent pour 72 p. 100 des aînés canadiens qui vivent en-dessous du seuil de la pauvreté. Cette situation est tout à fait déplorable et j'ajouterai moralement inacceptable pour un pays comme le Canada. Et c'est pour cette raison que je fais de la lutte à la pauvreté des femmes âgées ma priorité de la prochaine année.

L'autre priorité consiste à raffermir le partenariat avec les provinces. Si la presse fait grand état des enjeux qui sont liés à la protection de l'environnement, au contrôle de la dette publique, encore trop peu d'analyses traitent des conséquences qui sont liées au vieillissement de la population ont fait l'objet des débats et d'échanges au sein des pouvoirs publics. C'est pourquoi j'entends bien inviter mes collègues des provinces à une rencontre fédérale-provinciale sur les aînés et le vieillissement de la population.

Nous devons aborder, entre autres, le rôle que chacun de nous devra jouer si nous voulons relever correctement ce défi de société puisque, il faut le répéter, nous avons, les provinces et le gouvernement central, un rôle

[Translation]

I strongly believe that one of the key factors undermining the ability to lead an independent life is the lack of access to information. This is true regardless of the area in which information is needed: transportation, income, health, housing, and so forth. That is why we make such considerable efforts to communicate with seniors.

As the Minister responsible for seniors, I am also particularly aware of the notion of service. One of the reasons I entered politics was the desire to better serve my fellow citizens. This is why I devote particular attention to the correspondence that comes to me.

A number of the letters I received this past year came from the old elderly, that is people over the age of 85, with complex and serious problems. There was never any question of referring the requests to the federal or provincial departments responsible for the programs mentioned in these letters. Instead, I asked my staff to study each case and to provide the best possible guidance to those asking for our help. Handling these letters is very time-consuming, but I feel that this is a service on which there cannot be any stinting, regardless of the Seniors Secretariat's limited resources.

I personally familiarized myself with many of the newsletters and information bulletins sent to seniors, and I must say that the people who receive this material have all the necessary information available.

There is also another reason for my interest in the correspondence: it allows me, as Minister, to have a finger on the pulse of reality, a reality which is, it must be admitted, not always a rosy one for seniors, particularly women. This past year's correspondence unfortunately confirms what the statistics have already indicated: a number of older Canadian women live in poverty. All too often, in Canada, being a woman means being alone, sick and poor.

Although they represent only 53 percent of the entire senior population over the age of 65, women account for 72 percent of Canadian seniors living below the poverty line. This is a totally deplorable situation and one which, I would add, is morally unacceptable in a country such as Canada. For this reason, I am making the battle against poverty among older women my priority for the coming year.

My other priority consists in reaffirming partnership with the provinces. The press devotes a lot of ink to issues related to the environment and to control of the national debt, but all too few analyses of the consequences of our aging population have been the subject of debates within the framework of exchanges between public powers. This is why I therefore intend to invite my provincial colleagues to a federal-provincial meeting on seniors and the aging population.

Among the issues to be addressed is the role each of us must play if we are to properly rise to this societal challenge. It cannot be stressed enough that provinces and the federal government have complementary roles to play in the area of